

29 mai 2023

Sujet : Traitement et enfouissement des matières résiduelles dangereuses à l'usine Stalex de Blainville

Bonjour

Monsieur Le Président de la Commission du BAPE,

Je suis une citoyenne engagée pour le bien être de ma communauté depuis plusieurs années, à Blainville. En ce sens, je me suis impliquée dans certains dossiers qui touchaient notamment la santé de la population blainvilloise, comme celui des pannes d'électricité récurrentes menaçant la sécurité des plus vulnérables et celui des autos de courses récréatives, causant une nuisance publique et portant atteinte majeure à la qualité de vie des citoyens.

J'ai été également impliquée dans le comité de consultation de Stalex pour le **mandat exclusif de revoir, et si possible, améliorer l'aménagement projeté de la cellule 6** pour l'enfouissement de déchets toxiques à Blainville. Ce mandat n'incluait malheureusement pas l'analyse d'alternatives à l'agrandissement dit "autorisé" depuis 1981, par décret gouvernemental.

Un développement d'entreprise américaine dommageable:

Comme le mandat de ce comité de travail sur la cellule 6 ne portait que sur la cellule 6, et que conséquemment, plusieurs aspects plus globaux n'ont pas été analysés ni même discutés, **il est essentiel d'entrevoir des propositions réalistes et sérieuses d'enfouissement ailleurs qu'à Blainville. Il faut obliger l'entreprise Stalex, comme la plupart des autres entreprises en expansion, de se développer ailleurs.**

Considérant la fréquence connue des tremblements de terre dans notre région, des risques conséquents de fissures de cellules sous terraines, de contamination éventuelle de l'eau et de l'air, et de tous les risques connus et inconnus du procédé Stalex, on se demande pourquoi d'autres sites alternatifs à

Blainville pour l'enfouissement plus sécuritaires des déchets toxiques n'ont-ils pas été explorés et présentés?

N'oublions pas que le projet d'agrandissement souhaité par Stablex de la cellule 6 est maintenant, en 2023, à proximité des familles et des activités communautaires de Blainville. Il n'est pas trop tard pour changer le cours des choses établies. Le projet d'agrandissement de Stablex, tel que présenté, pourrait être un jour défini comme un acte causant des dommages graves et étendus ou durables ou irréversibles sur l'environnement.

Il faut donc identifier d'autres sites alternatifs d'enfouissement des déchets toxiques ailleurs qu'à Blainville. Une analyse de scénarios possibles et alternatifs à un enfouissement à Blainville doit être faite avec un regard indépendant. **Agissons en amont, en précaution et selon les normes à jour!**

Sachant qu'une partie importante des déchets est en provenance des États-Unis, pourquoi ne pas renvoyer les déchets traités d'où ils proviennent? Cette avenue d'enfouissement vers le requérant doit être minimalement documentée et présentée comme alternative sérieuse aux élus de la région et aux citoyens de Blainville et des villes environnantes (car ça va toucher plus large que juste Blainville).

Une ville de Blainville aux prises avec une entente injuste pour le futur et qui menace un bien commun de 69,5 hectares:

L'entente" 2020 entre Stablex et La Ville de Blainville pour l'achat éventuel d'un bien commun de 69,5 hectares (695000 mètres carrés ou 7 480 980 pieds carrés), qui appartient aujourd'hui aux Blainvillois.

Notons que cette entente n'a pas fait partie des discussions et travaux du comité de la cellule 6 et, que dans ce contexte, elle mérite d'être connue plus largement des citoyens et des élus municipaux, provinciaux et fédéraux. Nous savons qu'une somme de 14 millions (au coût de \$1.87 du pied carré, nettement inférieur au prix du marché) serait octroyée à la Ville, ce qui laisserait un terrain d'enfouissement de matières traitées toxiques en pleine proximité urbaine, ce qui est inacceptable en 2023. Cette entente entre

Blainville et Stablex mérite d'être annulée pour viser ce qui est juste et raisonnable pour l'avenir.

Par souci de transparence et d'indépendance dans les suivis à faire pour la sécurité environnementale, le terrain visé dans l'entente 2020 signée ne devrait jamais être concédé à Stablex. C'est aussi dans l'optique que cet environnement doit demeurer un bien commun et doit bénéficier d'une protection indépendante et compétente à long terme.

Un projet qui se base sur un décret gouvernemental asynchrone, d'une autre époque :

Pour justifier l'autorisation de l'agrandissement de son entreprise de traitement et d'enfouissement de déchets toxiques à Blainville, Stablex se fie **sur un décret gouvernemental qui date de plus de 40 ans, soit de 1981. Considérant que les connaissances et les enjeux climatiques et environnementaux ont grandement évolué depuis 1981, est-il possible que ce décret gouvernemental de l'époque soit caduque et dommageable dans le contexte actuel? Je crois que nous devons avoir une analyse indépendante du décret de 1981 et une réponse à ceci avant tout.**

Informé et consulter les citoyens:

Un problème de communication aux citoyens existe dans ce dossier fort important pour l'avenir de nos enfants puisque plusieurs de mes voisins et amis d'ici ne connaissent pas le projet de la cellule 6 bien que ceci devrait sérieusement les interpeller. En fait, très peu de citoyens sont au courant de cet immense chantier. **Avant d'aller de l'avant, il semble incontournable de mettre en place un processus pour consulter la population blainvilloise de façon plus large et de donner aux citoyens une voie qui porte mieux.**

À ce titre, il est étonnant que jusqu'au 1^{er} mai, la Ville de Blainville ait été si discrète face à un enjeu si important, notamment en ne faisant pas de requête (avant le 24 mars) au BAPE en faveur des audiences publiques, et en y assistant

comme observatrice des requêtes déposées par ses citoyens et entendues par votre Commission à ce jour.

Comme vous savez, Monsieur le Président et Commissionnaires, nous avons besoin d'une vision élargie et d'actions avant-gardistes dans ce dossier hautement critique pour les générations à venir.

Comme citoyenne et **dans un souci de bien commun, de justice sociale et intergénérationnelle, je vous invite à un regard éclairé et indépendant dans le suivi de ce dossier qui me semble une occasion unique de faire mieux au Québec. Les yeux des jeunes sont rivés sur nous pour un meilleur avenir. Je suis confiante en votre courage pour un leg juste et bon.**

Ayons le courage de nos ambitions.

Au besoin, je suis disponible pour des informations complémentaires.

Je compte sur vous pour la suite juste de ce dossier inquiétant.

Sincèrement,

France Laframboise